

Guide technique



LP07
SCHÉFFLENG
KRITERIUM
OPHERBETT
23.4.2023



Ed.: LP07/MS

Foto: fotosio.lu



Vëlosclub LP07 Schëffleng

Offizielles

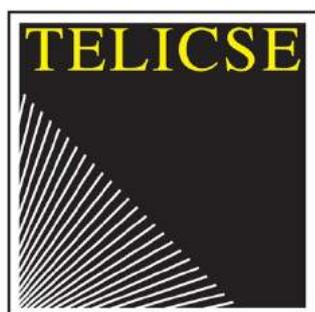
Organisatioun :	La Pédale 07 Schiffflange asbl	
Presidentin :	Nathalie Lamborelle	
Directrice de course :	Claire Faber	
Adresse :	44, rue Batty Weber, L-3755 Rumelange	
Adresse email :	claire.faber@yahoo.com	
Reponsable Technique	Clement Scherer	
Jury :	Gilles Kneip	Juge à l'arrivée
	Norbert Steichen	Chronométrateur
	Claude Majerus	Secrétaire technique
	Serge Christen	Commissaire
	Armand Berchem	Commissaire
	Edmond Schroeder	Commissaire
Photofinish/Timing:	XSport Sarl	
Speaker:	Antoine Mores	
Aschreiwung :	www.fscl.lu	
Kontakt :	lp07@pt.lu	
	www.lp07.lu	



Vëlosclub LP07 Schëffleng

Programm

Zäit	Kategorie	Ronnen	Kilometer	Remarque
10:00-11:30	Juniors GP Telicse Masters GP Electro Hauser	60	57 km	Kriterium: all 5. Ronn Wertung
11:30-11:45	Paus			
11:45 -12:35	Cadets GP Restaurant Le Perroquet	25	24 km	Kriterium: all 5. Ronn Wertung
12:35-13:30	Paus			
13:30-14:15	Minimes GP Qube	20	19 km	
14:15-14:30	Paus			
14:30-15:45	Débutants GP S-Cape Dames GP Optik Sandy	45	43 km	Kriterium: all 5. Ronn Wertung
15:45-16:00	Paus			
16:00-18:00	Espoirs GP Salon de coiffure Alain Kockhans Elite GP Batiself	80	76 km	Kriterium: all 5. Ronn Wertung





Vëlosclub LP07 Schëffleng

Parking



P1 : Parking BATISELF

OPGEPASST ! Dëse Parking ass um Circuit an kann dowéinst just an folgenden Zäittraim ugefuer oder verlooss ginn.

Bis 9:45
11:30-11:45
12:35-13:30
14:15-14:30
15:45-16:00

Während dësen Zäittraim, bieden mer d'Coureuren besonnesch um markéierten Deel vun der Streck opzepassen.

P2 : Parking SIVEC (Recycling Center Schëffleng)



Vëlosclub LP07 Schëffleng

Secherheet



	Platz	Assuréiert duerch
1	Entrée Zone « op Herbett »	2x Organisateur
2	Entrée Parking Batiself	Organisateur
3	Départ/ Arrivée	Organisateur
4	1 ^{er} Virage	Organisateur
5	2 ^e virage hauteur Dumontshaff	Organisateur
6	Sortie Parking Batiself	Organisateur



Vëlosclub LPO7 Schëffleng

Organisatioun

Start an Ziel :	Op Herbett, niewt dem Parking vum BATISELF
Podium:	Dei 3 éischt vun all Course ginn direkt no der Course op der Arrivée geéiert. Et gi während all de Coursen nach 2 Sprinter gemaach wou et ee Präis ze gewanne gëtt, dei 2 Coureure ginn no der Course och direkt op der Arrivée geéiert.
Präisser	nom Barème des prix 1-6 vun der FSCL
Streck:	“Circuit fermé” vun 950m mat enger liichter Steigung fir op d'Arrivée erop
Umeldung :	online www.fscl.lu & www.lp07.lu
Verdeelung Startnummern :	Parking Bâtiself/Entrée Red Rock Living Center
Startgeld :	Juniors (m/f) 5€ Espoirs (m/f) 10€ Elite (m/f) 10€ Masters (m/f) 10€ Dei aner Kategorië si gratis.
	Payconiq : 691 580 027 Vermierk: <i>Numm & Kategorie</i>
Kautioun:	10€ fir all Coureur ze bezuelen fir en Transponder & Dossard.
Reglement :	FSCL Minimes (Course en ligne) - Cadets - Débutants/ Dames - Masters/ Juniors - Espoirs/ Elite (Critérium) All d'Coursen ginn nom adaptéierten Reglement vun der UCI an der FSCL gefuer. Gin héi Infraktiounen vun der Jury festgestallt, ginn d'Stroofen no den Barèmen vun der UCI an och der FSCL ausgestallt.
WC :	Bâtiself
Duschen/ Vestiairen :	Am Hall Polyvalent zu Schëffleng



Vëlosclub LPO7 Schëffleng

Catering :

Grill
Crêpen
Gedrénksstand

Clinique de garde :

Centre Hospitalier Emile Mayrisch
Rue Emile Mayrisch
4240 Esch/Alzette



Vélosclub LPO7 Schëffleng

Annexe 1 – Extrait du Règlement Critérium

REGLEMENT UCI – FSCL DU SPORT CYCLISTE

Formule B «Critérium aux points»

- Le classement final sera établi suivant les points gagnés et accumulés par les coureurs lors des sprints, et par tour gagné.
- En cas d'égalité de points, le nombre de victoires aux sprints départagera avant de tenir compte de l'ordre des arrivées.
- Il est attribué **5 points au premier, 3 points au deuxième, 2 points au troisième et un point au quatrième lors d'un sprint intermédiaire. Ces points seront doublés lors du sprint final.**
- Les sprints auront lieu sur la ligne d'arrivée et après un nombre de tours qui sera toujours égal entre deux sprints.
- Les sprints intermédiaires, ainsi que le dernier tour, seront annoncés avec un drapeau de couleur verte et au coup de cloche. Avec la présentation « agitée » du drapeau vert, la tête de course est déterminée pour le sprint suivant.
- Puisque la situation de course est susceptible de changer constamment, le principe d'attribution des points prévoit dans l'ordre, d'abord le(s) coureur(s) échappé(s), puis le(s) poursuivant(s) ou le peloton principal. Si un ou plusieurs coureurs avec gain de tour ont rejoint le peloton principal, les points du sprint seront attribués aux coureurs échappés suivants, sinon à ceux de la tête du peloton.
- Durant le tour qui précède un sprint la situation de course ne change plus, même si un ou plusieurs coureurs avec gain de tour, en perdaient. Dans ce cas, la nouvelle situation de course sera prise en compte dès le tour suivant.
- Le coureur qui gagne **un tour sur le peloton principal** obtient **15 points**, sauf après le coup de cloche annonçant le dernier tour. Un tour est pris lorsque le coureur rejoint la queue du peloton principal.
- Le coureur qui perd un tour sur le peloton principal perd 15 points. Un tour est perdu au moment où le coureur est distancé de la queue du peloton principal avec un écart d'au moins 10 secondes (100-120 mètres).
- Les coureurs lâchés du peloton et rejoints par un ou plusieurs coureurs en train de prendre un tour n'ont pas le droit de mener ces derniers, sous peine de mise hors course.
- En cas d'attente entre coureurs, le collège des commissaires peut mettre hors course les coureurs concernés.
- Les coureurs lâchés et doublés par le peloton principal sont éliminés et doivent quitter l'épreuve au moment où le contact est perdu avec celui-ci. S'il s'agit d'un groupe important de plus de 20% du nombre de partants, le collège des commissaires décidera si ces coureurs pourront continuer.



Vëlosclub LPO7 Schëffleng

- En cas d'incident reconnu (chute, crevaison ou bris d'une pièce essentielle de la bicyclette) le coureur a droit à une neutralisation.
- En cas d'un circuit jusqu'à 1.600 m, le coureur victime d'un incident reconnu a droit à une neutralisation de 2 tours.
- L'organisateur doit prévoir une zone de dépannage à proximité de la ligne d'arrivée. Seul le coureur qui s'y présentera à la suite d'un incident reconnu, pourra profiter du droit d'une neutralisation.
- Le coureur ayant profité d'une neutralisation ne pourra pas prendre de points lors du prochain sprint. En outre il ne pourra pas repartir après le coup de cloche du dernier tour, mais sera classé d'après le nombre de points gagnés, sinon à la dernière place du groupe auquel il appartenait avant l'incident.
- Un coureur qui est contraint à l'abandon, doit impérativement en avvertir un membre du collège des commissaires. L'information pourra également parvenir d'une autre personne proche de l'athlète.



Vëlosclub LP07 Schëffleng



MERCI